

Aussi bien, le Travail organisé international n'a rien à gagner et il a tout à perdre à faire faire sa besogne par des fous furieux et des hommes sans intelligence et sans conscience.

On trouvera peut-être que nous n'y allons pas de main morte à l'adresse des agents internationaux qui ont fait le coup de Lauzon et celui du Sault-Montmorency. C'est vrai; mais voyons un peu si les choses ne sont pas comme nous le disons.

Des dégâts pour \$150,000.00

Ces deux grèves ont abouti à un fiasco qui, pour n'être pas encore complet aux usines de la Dominion Textile, n'en est pas moins d'ores et déjà absolument certain.

Et l'on voit assez et tout de suite ce que cela signifie pour les ouvriers qui y ont pris part ou en ont été les victimes. Les salaires perdus par les mille ouvriers affectés par la grève des chantiers Davie se chiffrent à près de \$75.000. Mettez-en autant, sinon plus, pour les quinze cents employés de la Dominion Textile, et voilà qu'il faut compter une perte sèche de \$150.000 pour les ouvriers et les ouvrières qui se sont laissés conduire par les meneurs de l'Internationale ou qui ont été les victimes involontaires de leurs actes insensés.

Sans compter le reste

Si on veut bien penser, en outre, à tout ce que ces deux aventures représentent de dommages causés aux familles des grévistes, à leurs fournisseurs, et, par contre-coup, au petit commerce et à la prospérité paroissiale; si on s'arrête un peu à considérer tout le tort causé aux industries dont les opérations ont été paralysées et la répercussion de toutes ces choses sur le coût de la vie, on en viendra bien vite à la conclusion que les dégâts de ces deux affaires malheureuses sont considérables.

Meneurs criminels et grèves immorales

Faut-il excuser ceux qui en sont les auteurs ?

Nous répondons sans hésiter que l'on doit, bien au contraire, les traiter de criminels.